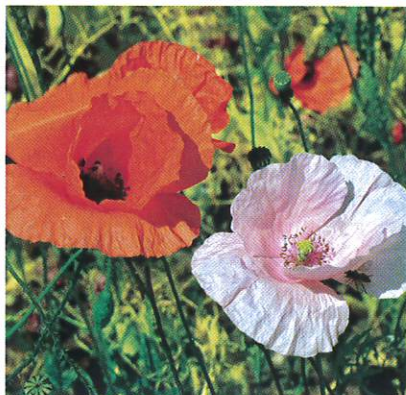
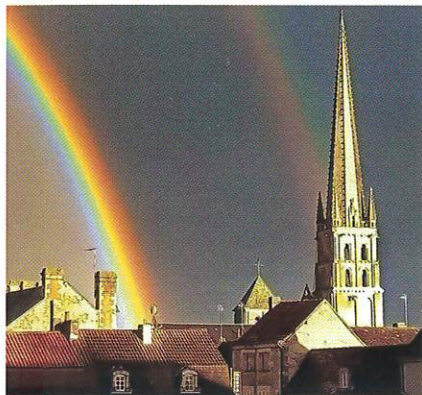




La Gartempe en Folie !

La crue de la Gartempe des 30 et 31 mars, restera dans nos mémoires collectives.

La Gartempe a débordé dans les rues de Saint-Savin et Saint-Germain avec une hauteur d'eau de la rivière de 4,45m (crue de 1982 à 4,95m).



La commune a donné l'alerte dès 6h30 sur l'application Panneau Pocket. Nous recommandons le téléchargement gratuit de cette application d'Alerte de la commune en mettant en favori la commune de Saint-Savin 86310. L'alerte indiquait une situation préoccupante avec une forte hausse observée sur tout le tronçon de la Gartempe et une crue importante constatée de 3,40m déjà à 9h45. Le samedi après-midi à 17 h, le niveau observé était de 4,45m !

Les riverains présents ont fait circuler l'alerte, la gendarmerie a prévenu les propriétaires de véhicules en stationnement avec la mairie, des bénévoles ont participé à la mise en sécurité des biens privés et collectifs comme l'école et la cantine inondées. Des tracteurs ont été sollicités pour déménager les congélateurs de la cuisine de la restauration scolaire avec déjà 80 cm d'eau



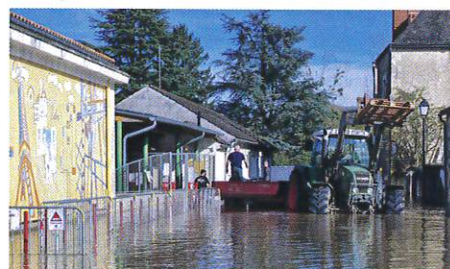
dans la rue et les bâtiments. Les sapeurs-pompiers sont intervenus pour le pompage de l'eau dans les habitations dès la descente du niveau d'eau, écoles et cantine, cryptes de l'Abbaye. Une famille a été évacuée (7 personnes). Une entraide entre salariés, élus et bénévoles s'est organisée spontanément pour protéger, nettoyer, sauver matériels et meubles.

Bilan : trois jours de travail, 25 habitations inondées, le camping de la Gassotte, l'atelier de menuiserie B2M fortement impactés, ainsi que les réserves en sous-sol du restaurant Le Cérasus. De nombreuses dégradations ont été déclarées aux assureurs dans le cadre d'une procédure accélérée de reconnaissance de catastrophe naturelle par inondations.

La commune a pris en charge le transport des encombrants des habitants sinistrés destinés à la déchetterie.

La crue ayant touché des matériels du château d'eau, Eaux de Vienne a limité l'usage de l'eau potable pendant quelques jours pour assurer l'approvisionnement en quantité suffisante.

Pour la commune, les cuisines, salle de restauration scolaire et deux classes du primaire ont été inondées avec des dégâts constatés par l'expert de l'assurance. Une période d'assèchement en mettant à nu le bas des murs est en cours avant l'intervention des entreprises locales pour remise en état (devis à fournir à l'expert). La procédure d'appel d'offres n'est pas applicable car les réparations sont à la charge de l'assureur (vétusté déduite).



ÉDITO

Au cours de ce premier semestre, notre commune a été victime de deux phénomènes d'inondations.

En premier lieu, lors du week-end de Pâques où la crue de la Gartempe a provoqué de gros dégâts chez les riverains, mais aussi dans les bâtiments communaux. Les sinistrés ont reçu le soutien des élus, et de nombreux bénévoles sont venus par solidarité, avec les pompiers et les gendarmes, aider tous ceux qui étaient en détresse. Je les en remercie.

Puis, le vendredi 17 mai, vers 18h30, un violent orage s'est abattu soudainement sur notre commune, accompagné de pluies diluviennes et de grêle. Les conséquences ont été dramatiques pour certains habitants de notre commune et de celle de Saint-Germain, provoquant des inondations dans les caves et les habitations.

Fort heureusement, nous vivons également des périodes festives tout le long de l'année. Ainsi, le spectacle son et lumière offert par l'EPCC en cette fin d'année 2023, a été un réel succès. 3000 visiteurs se sont déplacés pendant ces 4 soirées pour assister à ce spectacle retraçant l'histoire de l'Abbaye, mais aussi pour le marché de producteurs et d'artisans installé sur la Place de la Libération, avec la participation d'associations locales. Quelle belle initiative ! J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Jean-Luc Dorchies, le nouveau directeur de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), qui a en charge l'animation de l'Abbaye et de la Vallée des Fresques. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite et de courage.

Quelle perspective en 2024 ? Les événements récents nous conduiront à faire des choix prioritaires non prévisibles au moment du vote du budget primitif. En effet, la crue de Pâques a largement impacté le projet de rénovation des écoles (période d'estimation des travaux par la maîtrise d'œuvre) et l'état structurel du Vieux-Pont. Nous en ignorons à l'heure actuelle les conséquences et l'incidence financière. Restons vigilants !

Je vous souhaite un été agréable. Profitez des animations organisées sur notre territoire saint-savinois par nos diverses associations, communes et EPCC.

Votre maire, Hugues Maillet

Informations Communales

Voirie :

Les 3 rues du Bourg Neuf, Saint-Eutrope et de la Traverse impactées par les travaux d'eau potable d'Eaux de Vienne ont été refaites avec un enduit bicouche pour homogénéiser la surface de circulation suite aux tranchées rebouchées. L'intervention de l'entreprise déjà présente sur le chantier, a permis de limiter le budget.

Suite aux inondations, la rue des Écoles, le passage entre la maternelle et l'école primaire ainsi que la jonction entre ce passage et la rue des Écoles devant la cantine, feront également l'objet d'une réfection.

Travaux Sorégies

Le réseau d'électricité a été enterré rue du Mont, place de la Gassotte, rue des Tuileries

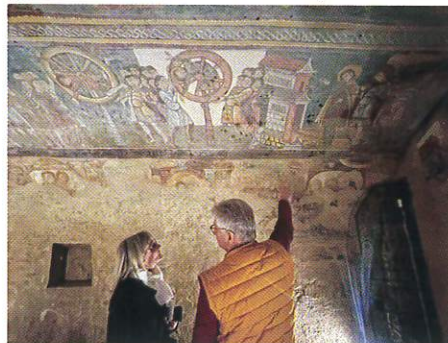
Travaux Eaux de Vienne

Le réseau d'assainissement va être rénové allée des Rosiers.

Église abbatiale

• Suite à la crue, la crypte de Saint-Savin abritant des peintures exceptionnelles de plus de 1000 ans, est placée sous surveillance d'un cabinet d'expert en peinture murale, pour le

suivi de l'assèchement par sondes pendant 14 mois. Cette prestation sera subventionnée, à titre exceptionnel, à hauteur de 80% par l'État. Souhaitons que peu d'actions soient nécessaires pour la sauvegarde de ce trésor qui est interdit aux visiteurs depuis 11 ans !



• Suite au passage de la Commission de sécurité de la Sous-Préfecture, l'électricité devra être mise aux normes de sécurité et une alarme sonore devra être posée.

• Des infiltrations ont été détectées sous la charpente et une entreprise a été diligentée pour l'établissement d'un devis.

Réhabilitation du pôle éducatif Val de Gartempe

L'architecte, maître d'œuvre, vient de déposer l'Avant Projet Définitif (APD) qui évalue les

travaux envisagés pour un gain de 40% de consommation énergétique pour les trois bâtiments (3 projets) que sont l'école maternelle, l'école élémentaire et le restaurant scolaire avec sa cuisine.

Le conseil municipal valide la rénovation de la maternelle avec en option un préau pour l'ombre devant l'entrée de l'école et l'installation d'une pompe à chaleur air/eau (PAC) pour l'autonomie du bâtiment. Cette réhabilitation intègre la mise aux normes obligatoires de sécurité (électrique, incendie, Vigipirate)

Le Vieux-Pont

L'étude préalable obligatoire est en cours pour estimer l'urgence et les travaux à réaliser. Les deux communes, Saint-Germain et Saint-Savin ont fait appel à l'Agence Technique de la Vienne (AT86) pour aide d'ingénierie au maître d'ouvrage car cette expertise n'est pas dans le soutien de l'État dans le cadre de Village d'Avenir. Restitution en juillet 2024.

Nous sommes inquiets pour la structure du Vieux-Pont (surtout la 5^e arche) suite à la crue, attendons les résultats de l'étude préalable qui nous donnera les actions à mener pour sa remise en état.

Cadre de vie

Bibliothèque municipale



Votre bibliothèque municipale (ouverte depuis le mois d'octobre 2023) est gérée par 12 bénévoles, qui vous accueillent chaque semaine, les mercredis, vendredis et samedis. N'hésitez pas à venir nous rendre visite, l'inscription est gratuite. Vous avez la possibilité d'emprunter 3 livres par mois et jusqu'à 8 livres par famille !

En partenariat avec la Bibliothèque du Département, nous recevons des nouveautés chaque mois : Romans, BD, Albums jeunesse, BD Adulte, Documentaires, etc... et nous avons la possibilité de commander les livres de votre choix !



Suite au succès rencontré, nos lecteurs ont souhaité que nous organisions des rencontres entre lecteurs. Depuis le mois de mai dernier, chaque premier vendredi du mois (jour de grand marché), nous vous proposons un temps d'échanges entre lecteurs autour d'un café ! Prochain rdv le 5 juillet entre 10 h et 12 h.

La bibliothèque sera fermée au mois d'août, reprise le mercredi 4 septembre 2024.

RECENSEMENT

POPULATION TOTALE

Nous sommes 827 habitants à Saint-Savin, selon les chiffres publiés par l'INSEE au 1^{er} Janvier 2024.

ETAT-CIVIL

Nous avons enregistré pour l'année 2023 :

- 1 reconnaissance antérieure
- 1 changement de prénom
- 7 mariages
- 5 transcriptions de décès
- 1 décès.

URBANISME

Nous avons délivré pour l'année 2023 :

- 50 certificats d'urbanisme
- 30 déclarations préalable
- 2 permis de construire.

Budget Primitif 2024 (en euros)

Fonctionnement Dépenses

Charges à caractère général	661 550,00 €
Achats et variation des stocks	314 450,00 €
Services extérieurs	270 500,00 €
Autres services extérieurs	71 600,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	5 000,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	544 205,00 €
Autres services extérieurs	24 500,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés	9 600,00 €
Charges de personnel	510 105,00 €
Autres charges de gestion courante	163 550,00 €
Charges financières	55 115,00 €
Dotations aux amortissem. aux dépréciations	1 500,00 €
Total dépenses réelles	1 425 920,00 €
Total dépenses d'ordre	230 514,42 €
Total dépenses de fonctionnement	1 656 434,42 €

Fonctionnement Recettes

Produits des serv. domaine et ventes diverses	100 071,00 €
Impôts et taxes	269 000,00 €
Impositions directes	442 564,00 €
Dotations et participations	260 680,68 €
Autres produits de gestion courante	100 000,00 €
Produits financiers	
Produits spécifiques	
Reprises sur amortissem. dépréciations et prov.	
Atténuations de charges	
Excédent de fonctionnement reporté	484 118,74 €
Total recettes réelles	1 656 434,42 €
Total recettes d'ordre	
Total recettes de fonctionnement	1 656 434,42 €

Investissement Dépenses

Déficit d'investissement reporté	39 456,55 €
Emprunts et dettes assimilés	115 161,35 €
Total dépenses réelles hors opérations	154 617,90 €
Acq. Mat. Bureau et informatique	5 000,00 €
Acq. Mobilier matériel et autres	30 000,00 €
Rénovation énergétique bat. Com. Ec. Mat	485 642,20 €
Réfection du vieux pont	65 000,00 €
Remp. Portes coulissantes atelier municipal	10 000,00 €
Refonte site internet mairie	4 500,00 €
Voirie communale	70 000,00 €
Total dépenses d'investissement	670 142,20 €
Total dépenses d'investissement	824 760,10

Investissement Recettes

Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	515 445,68 €
Total recettes réelles hors opérations	535 445,68 €
Création mini-square Jean-Marie Rousse	294,00 €
Aménagement centre bourg	21 900,00 €
Acq. Mat. Bureau et informatique	1 140,00 €
Acq. Mobilier matériel et autres	7 801,00 €
Mise normes main courante stade f.Prat	5 000,00 €
Réorganisation bibliothèque	765,00 €
Voirie communale	21 900,00 €
Total recettes opérations d'invest.	58 800,00 €
Total recettes d'ordre	230 514,42 €
Total recettes d'investissement	824 760,10 €

Maintien de la Fiscalité

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition de la fiscalité directe locale :

- Taxe foncière propriétés bâties (TFPB) : 33.94 %
- Taxe foncière propriétés non bâties (TFPNB) : 40.22 %
- Taxe d'habitation résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH) : 14.95 %

Subventions

Le Conseil Municipal a accordé les subventions 2024 pour un montant total de 19 893,00 € aux associations suivantes :

C.A.S.S.S.G.	1 800
C.A.S.S.S.G. (école jeunes)	700
Judo Club Chauvinois	300
Tennis-Club	700
Tennis de table	300
Comité de Jumelage	500
AAPPMA Saint-Savin les Martins Pêcheurs	200
EMIG	800
Batterie Fanfare St Pierre de Maillé	360
APE Val de Gartempe	350
ACUSEP	200
Cyclos Randonneurs du Saint Savinois	200
Coopérative scolaire (classe de neige)	1 250
Gym Volontaire	200
Chorale "la vie chante" St Pierre de Maillé	400

Ass. Musique et Patrimoine Vienne et Gartempe	2 000
Centre Cantonal Culturel	100
Gartempe 206	1 000
Pétanque (concours)	300
Tusitala	100
Secours Catholique	300
Club Photo "Grand Angles"	100
Ass. Sportive Bouliste St-Savin/St-Germain	1 600
Gartempe Blues Festival	1 400
Club de Badminton "Les Fous du Volant"	100
ADMR 4602 h x 0.86 € (46 usagers)	3 133
Numérique Culture Animation Territoire (course nature 30 avril)	500
Ema Dream	700
Comité des Fêtes (Fête de la Musique)	300

Enfance - Jeunesse - Education

L'année scolaire se termine au Pôle Educatif de Territoire le "Val de Gartempe"

Inscriptions scolaires

au "Pôle Educatif de Territoire du Val de Gartempe", de Saint-Savin/Saint-Germain.

Le pôle scolaire conservera ses 6 classes à la rentrée 2024/2025.

Les dossiers d'inscription pour les enfants entrant en petite section de maternelle, ainsi que pour les enfants des familles arrivant sur notre territoire, sont disponibles en mairies de Saint-Savin et Saint-Germain. Ils seront à déposer complets à la mairie de Saint-Germain.

Réinscriptions aux services périscolaires (restauration, garderie et TAP (Temps d'Activités Périscolaires)).

Afin de prévoir leur organisation et leur encadrement par les agents communaux et les différents intervenants, les inscriptions ou réinscriptions aux services cantine/garderie et activités périscolaires seront remis en juin aux familles par l'intermédiaire de leurs enfants déjà scolarisés. Ils devront être obligatoirement rendus avant le 24 Juin 2024.

Les réinscriptions seront définitives seulement si les factures de l'année 2023/2024 sont soldées. Merci de faire le nécessaire.

Les activités périscolaires (TAP) au Pôle Educatif Val de Gartempe

Les mardis après-midi, 100 enfants bénéficient d'activités (TAP), financées par les communes de Saint-Savin, Saint-Germain, Villemort et Antigny, coordonnées par Gatien Catroux de la MJC "La Vigne aux Moines". Les communes ont à cœur d'offrir des activités autres que celles proposées sur le territoire et complémentaires de celles de la MJC, encadrées par des intervenants qualifiés, diplômés, passionnés et désireux de faire découvrir des activités qui susciteront peut-être des vocations de comédiens, de sportifs, d'inventeurs ! Initiation aux arts du cirque, judo, football et autres jeux de balle, activités manuelles, landart, sculpture, création de bande dessinée, aquarelle, jeux de société, sont proposés. De même les enfants se sont rendus au Medialab de l'EPCC où ils ont bénéficié d'ateliers scientifiques sur l'eau et de séances de calligraphie. Les moyennes et grandes sections de maternelle ont pu se

rendre à la bibliothèque et ont bénéficié de la ludothèque itinérante de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Nous remercions les associations (judo club de Chauvigny, CASS-SG, Associété) et autres structures (EPCC, CCVG et MJC) qui mettent à notre disposition des intervenants ou leurs matériels.

Le 14 mai, les enfants du groupe de l'atelier cirque ont offert à tous leurs camarades un spectacle de qualité.

Le 11 juin, un après-midi "Clean Up Day" au Pôle Scolaire

Dans le cadre des activités périscolaires, les enfants du pôle éducatif, ont "nettoyé la nature" tout en respectant le tri des déchets. Munis de gants et de sacs, ils ont parcouru les rues de Saint-Savin et Saint-Germain, accompagnés d'intervenants, de personnels de la Poste, de deux adjointes, de membres du Comité de jumelage et des Cyclo-randonneurs.



Ils ont pris très au sérieux leur tâche qui consistait à ramasser les nombreux déchets jetés par nos concitoyens, à savoir 10 kg de capsules de bières, bouteilles plastique, cannettes de sodas et alcools, papiers, mouchoirs, emballages et papiers divers, et même à leur grand étonnement une brosse à dents et une "canette de sardines". A cela s'est ajouté un kilo de mégots, sachant qu'un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau !

Cette activité en partenariat avec "La Poste" et notre commune a permis à nos jeunes de se rendre compte des conséquences de ses gestes sur la nature. A leur retour, les déchets ont été pesés. Les enfants se sont vus remettre un diplôme pour leur participation, et un plant de salade pour leur jardin par un responsable de la Poste (photo pages centrales). Ils ont partagé un goûter bien mérité en fin d'après-midi.

En matinée, les élèves de M. Munier, (CM1/CM2) en découvrant le centre de tri, ont pu appréhender les différents métiers de "La Poste", et voir le cheminement d'une carte postale.

**Chers concitoyens
prenez exemple sur les enfants !!!!!**

Les différentes aides aux vacances de vos enfants

► La Communauté de Communes Vienne et Gartempe

La CCVG favorise l'accès des enfants résidant sur son territoire aux camps d'été : un « bon vacances » à présenter au CPA au moment de l'inscription. La réduction est valable pour un séjour d'une semaine maximum par enfant facturé.

Pour en savoir plus :

Service enfance/jeunesse de la CCVG : Christelle Rabussier – 05.49.91.07.53 – christelle.rabussier@ccvg86.fr

► CPA Lathus pour le programme des camps et les inscriptions : www.cpa-lathus-asso.fr

Pour demander votre bon vacances, remplissez le formulaire en ligne : <https://www.vienneetgartempe.fr/eforms/recevez-votre-bon-vacances/54/>

► La commune de Saint-Savin participe aussi à ce dispositif en prenant également en charge une partie des bons vacances.

► Le département : <https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/education-jeunesse/dispositif-de-clic-bon-plan-jeune/les-aides/tous-en-vacances>.

UNE BELLE RENCONTRE !

Nicolas Vimont Vicary, Athlète Médaille Paralympique Non Voyant Au Pôle Scolaire du Val de Gartempe

Les élèves des cycles 2 et 3 ont rencontré Nicolas Vimont Vicary, médaillé d'argent en voile des jeux paralympiques de Pékin (photo pages centrales). Il a aussi participé aux jeux de Londres en 2008 et de Rio en 2016.

Il est médaillé d'or aux championnats du monde à Halifax en 2014 et à Kinsale en 2013.

Après avoir expliqué son parcours : sa naissance à New York, ses études de kinésithérapie, métier qu'il exerce toujours, sa cécité survenue à l'âge adulte, sa pratique de la voile qu'il a commencée à 37 ans, Nicolas a répondu, non sans émotion, aux nombreuses questions des reporters en herbe sur les techniques utilisées sur un voilier et dans la vie lorsque l'on ne voit pas ainsi que les nombreuses autres difficultés du quotidien.

« Il faut accepter, et inventer ses propres solutions, avancer autrement » ; « Un équipage sur un voilier, c'est comme dans une classe à l'école, tout le monde a sa place avec ses différences et est indispensable ».

Il a partagé sa joie d'être médaillé et aussi le regret de passer tout près de la médaille d'or à Pékin. Il dit "avoir pleuré de déception" pour être passé aussi prêt de la victoire.

Avec plaisir, les enfants ont fait circuler et essayé la médaille d'argent gagnée à Pékin.

Dans sa vie de tous les jours il est aidé par sa femme Patricia, qui est aussi son coach. Ils pratiquent ensemble la course à pied, la randonnée et le ski.

Après une question sur les chiens guides, Nicolas explique en avoir eu deux. Depuis sa visite à Saint-Savin, il réfléchit à peut-être en prendre un troisième. Il a aussi porté la flamme à Montmorillon le 25 mai.

Cette rencontre empreinte d'émotion s'est avérée être une véritable leçon de vie pour nos jeunes élèves.

Suite à cette rencontre, Nicolas et Patricia ont visité l'abbatiale accompagnés d'une guide de l'EPCC.

Collège Prosper Mérimée

Le Collège Prosper Mérimée a accueilli cette année un peu plus de 170 élèves.

Les élèves, répartis en 8 classes, bénéficient, en plus de leurs cours, de dispositifs de soutien scolaire, de la 6^e à la 3^e.

De nombreux projets et sorties pédagogiques ont rythmé l'année scolaire, grâce aux financements propres du Collège et à ceux prodigués par le Syndicat de Collège et par l'association du FSE, ce qui permet chaque année de proposer une ouverture culturelle de qualité. Nous les en remercions vivement.



Des moments incontournables de la vie du collège, tels que la **soirée contes** des 6^e, les 2 concerts donnés par la **chorale** sur Poitiers, le **cross** du collège invitant les écoles de secteur de rattachement, les **activités menées en lien avec l'EPCC** de l'Abbaye de St Savin et de la vallée de Fresques, etc.... continuent de nourrir le parcours de nos jeunes.

Le collège, pilote pour tout le Sud Vienne pour le dispositif Territoires Numériques Educatifs (TNE), développe également les usages du numérique dans les activités pédagogiques.

Le collège s'est notamment vu doté d'une web TV et d'une Web radio et les clubs péri-éducatifs sur la pause méridienne ont pu ainsi se développer, permettant de découvrir les activités et métiers de l'information et de la communication, tout en apprenant aux élèves à développer leur esprit critique.

Autre nouveauté pour cette année : les élèves de 3^e ont pu effectuer un voyage de 5 jours à Barcelone. L'an prochain, ce sont aussi les 3^e qui pourront à leur tour bénéficier d'un voyage scolaire, à Londres cette fois. Toute l'année, les élèves ont pu bénéficier de la présence, 6h par semaine, d'une assistante de langue américaine, leur permettant de parfaire leur pratique linguistique.

Le collège s'est enfin doté, grâce à un travail collégial mené sur près de 2 ans, d'un nouveau projet d'établissement et d'un nouveau contrat d'objectifs pour les 5 années à venir, faisant la part belle à l'importance de la lecture et de toutes ses vertus, à l'ouverture sur le monde et à l'engagement citoyen des jeunes.

Dès ce début d'année, 3 séjours ont été proposés. Ainsi, en février, 23 seniors sont partis une semaine à St Lary, pour découvrir la montagne en hiver. Six familles sont également parties au Mont Dore pour y passer un week-end, en séjour inter MJC.

Un voyage intergénérationnel en Italie a également été organisé en avril. Une quinzaine de participants, jeunes et moins jeunes, sont ainsi allés découvrir la culture du Sud de l'Italie.

Divers événements ont été organisés en parallèle, pour contribuer à l'animation de la vie locale :

- Un "Drôle de bal" a eu lieu le dimanche 21 janvier à Villemort. Le groupe Blue Child nous a fait danser sur des rythmes de rock et de groove. En fin d'après-midi, les Pépés ont repris les rênes, et nous ont proposé des airs de danse Trad'.

- Des tournois de baby-foot, des soirées blind test et karaoké ont également été proposés au siège de l'association, à St Germain.

- Pendant la dernière semaine du mois de mai, la commune de Saint-Savin a pu accueillir "MuséAmbul", une exposition itinérante d'art contemporain.

Jeunes et moins jeunes ont pu apprécier les talents de l'association Tusitala.

- Grâce au soutien financier de la DREETS Nouvelle Aquitaine, la MJC s'est équipée de 3 rosalias que nous avons appelé T.R.U.C.s (Transports Ruraux d'Utilité Collective). Ces rosalias ont vocation à remplacer des trajets courts que nous effectuons très souvent en voiture, mais aussi de faciliter la mobilité des personnes en difficulté. Elles sont utili-



sées pour le transport des enfants de la MJC VAM - La Vigne Aux Moines - 86, le transport solidaire (banque alimentaire,...). Prochainement, les T.R.U.C.s seront proposés à la location pour faire des petites balades sur notre territoire, mais aussi pour du transport scolaire.

La deuxième édition de l'Intervillages, cette année renommé "Intravillages", se déroulera à Antigny, le 15 juin.

Le début d'été est également marqué par l'arrivée d'un nouveau collègue, **Sidney Puis-sesseau**, qui reprend la direction du secteur enfance, en remplacement de Gatien Catrou. Et encore pleins d'événements à venir...

Cette année, notre traditionnelle fête des ateliers aura lieu le 5 juillet à partir de 16h à la salle des fêtes de Paizay-Le-Sec. Une restauration sera proposée par le comité des fêtes. En fin de soirée, vous assisterez à un spectacle de Hip Hop, par l'association OTAM.

Le 12 juillet une sortie tout public au FLIP (Festival ludique international de Parthenay) sera proposée. Si vous souhaitez y participer, contactez Chachou.

Un séjour familles à Chambord est également en préparation. Celui-ci aura lieu les 28 et 29 septembre. Les inscriptions seront à prendre auprès de Simon.

Diverses autres sorties familles, ateliers parentalité seront également proposés. N'hésitez pas à suivre nos actualités sur notre site Internet ou notre page Facebook.

Pour toutes demandes d'inscriptions au centre de loisirs (3-11 ans), Sidney, référent enfance, est à votre écoute au **07 83 32 11 41** ou par mail à **enfance@mjcvm.fr**.

Pour les demandes d'inscriptions à l'espace jeunes (de 11 à 25 ans), nous vous invitons à contacter Chachou (référence jeunesse) au **06 25 43 26 17** ou par mail à **jeunesse@mjcvm.fr**.

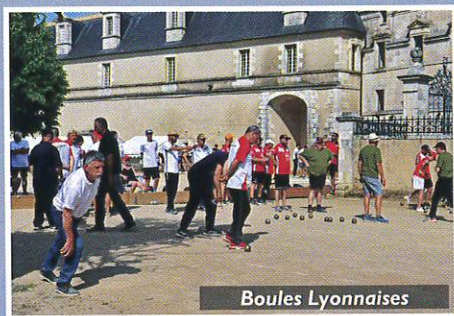
Autres coordonnées de contacts :

- **Simon**, référent familles, 07 84 64 93 89 ou à **famille@mjcvm.fr**

- **Dolorès**, accueil et ateliers pratiques amateurs, 09 51 95 27 09 ou **accueil@mjcvm.fr**

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site Internet ou notre page Facebook MJC VAM - La Vigne Aux Moines - 86

Sports, associations



Boules Lyonnaises



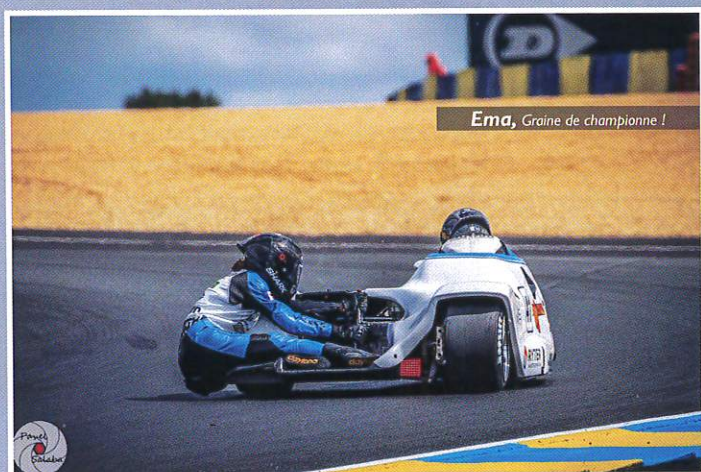
Tennis



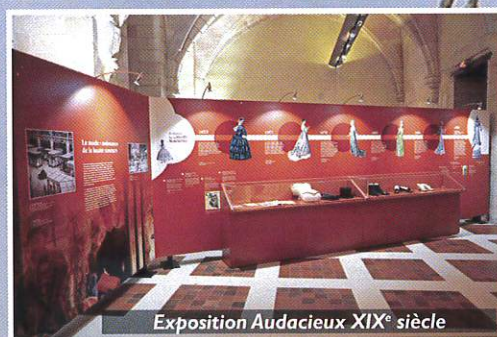
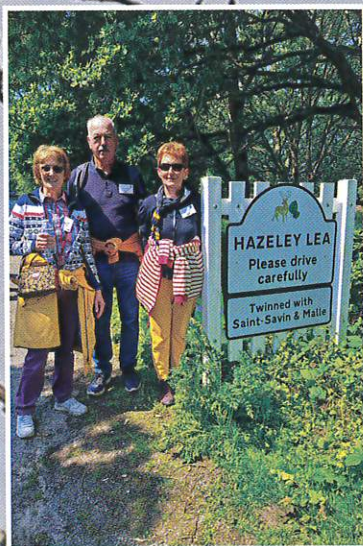
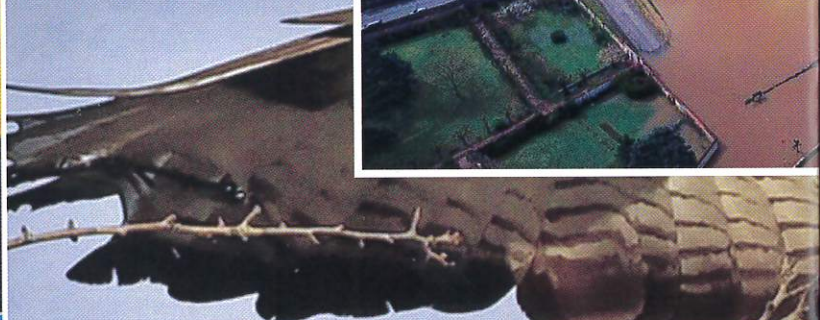
Foot



Pétanque



Ema, Graine de championne !



Exposition Audacieux XIX^e siècle



Comité de Jumelage



PAT Course Nature 05

Vie communale. Cadre de vie



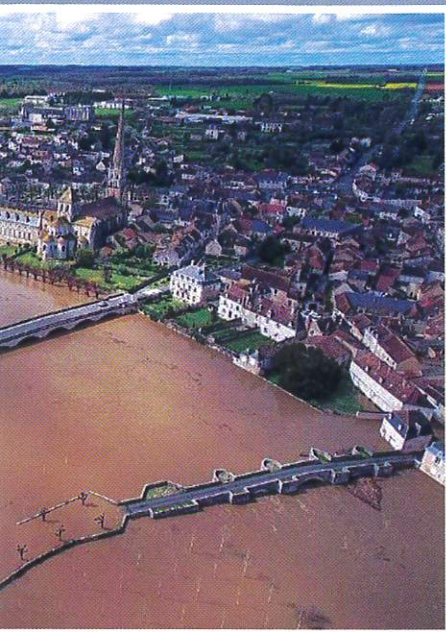
Inauguration station d'épuration



Visite de la Sous-Préfète



Résidents des Rives de la Gartempe



Commémoration du 8 mai 1945



Résidents des Rives de la Gartempe à MuséAmbul



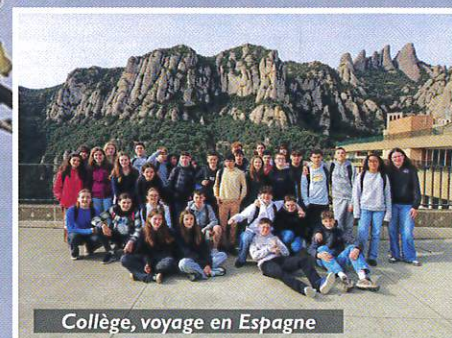
Rencontre avec N. Vimont Vicary



"Clean Up Day"



Collège, voyage en Espagne



Collège, voyage en Espagne



Les T.R.U.C.s



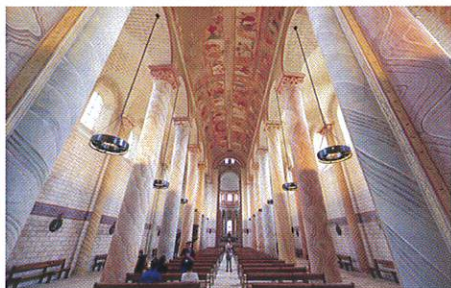
MuséAmbul



Enfance, Jeunesse, MJC

L'abbaye de Saint-Savin, des images à partager !

Après avoir célébré le 40^e anniversaire de son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, l'abbaye de Saint-Savin ouvre une nouvelle page de son histoire avec l'arrivée en février dernier d'un nouveau directeur, Jean-Luc Dorchies, porteur d'un nouveau projet culturel et scientifique.



Celui-ci sera résolument tourné vers la redécouverte et la mise en lumière des peintures murales exceptionnelles de l'abbatiale, qui ont permis son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Récits fondateurs et universels, ces images si anciennes nous parlent encore aujourd'hui et questionnent notre contemporanéité. Partant de ce constat, un vaste travail de réflexion est entamé sur l'avenir de l'Abbaye afin de dynamiser ses offres et renforcer son image dans la région et au-delà.

Parallèlement à ce grand chantier de réflexion, l'exposition **Audacieux XIX^e siècle**, visible jusqu'en décembre 2024, évoque la figure de **Léon Edoux**, natif de Saint-Savin, qui conçut un élévateur hydraulique auquel il donna le nom d'ascenseur, qu'il présenta à l'Exposition universelle de 1867 et qui équipa en 1889 la tour Eiffel. L'exposition rend hommage à cet inventeur de génie en racontant une histoire des grandes Expositions Universelles, véritables vitrines de la révolution technique et industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les traditionnelles visites théâtralisées de l'Abbaye complètent cette programmation durant les vacances scolaires. Petits et grands pourront

rencontrer Léon Édoux ou son épouse Amélie à l'occasion de ces visites insolites et humoristiques. Des souvenirs plein la tête pour découvrir autrement ce monument millénaire !

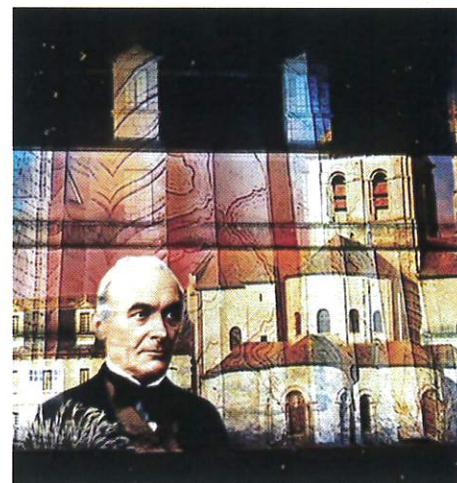
Le festival Musique et Patrimoine s'associe à l'Abbaye et propose plusieurs concerts de musique classique dans l'église abbatiale de Saint-Savin. Des visites guidées de l'église et de son exposition **Audacieux XIX^e siècle** sont proposées avant certains concerts au tarif de 5€/personne. Une visite guidée gratuite de l'église de Saulgé est aussi organisée le 25 juillet à 18h.

L'Abbaye se mobilise fortement pour les **Journées européennes du patrimoine**, en proposant un accès gratuit en visite libre, des visites guidées à tarif réduit et deux après-midis au fil de l'eau, à la découverte des églises d'Antigny et de Saint-Germain, en canoë et en musique.

Dès cet automne, enfin, l'Abbaye de Saint-Savin organisera des stages de pratique artistique pour les enfants en présence d'artistes. Un premier stage, en partenariat avec la galerie Emmanuelle Rousse, sera mené par le peintre Xavier Jallais la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint.

Exposition Audacieux XIX^e siècle, jusqu'au 30 décembre 2024, accessible sur les horaires d'ouverture du bâtiment conventuel. Incluse dans le parcours de visite complète de l'Abbaye ou possibilité de visiter l'exposition uniquement au tarif de 5€/adulte (gratuit pour les -18 ans).

Visites théâtralisées, les mardis et jeudis des vacances scolaires à 15h, les 19 juillet et 16 août à 21h – 13€/adulte, enfant dès 7,50€. Inscription obligatoire (www.abbaye-saint-savin.fr), visite



garantie pour un minimum de 6 participants et selon les conditions météorologiques favorables.

Festival Musique et Patrimoine du 16 au 26 juillet 2024, visite guidée de 45 minutes de l'exposition **Audacieux XIX^e siècle** et de l'église abbatiale de Saint-Savin (16, 17, 18 et 19 juillet à 18h). Visite guidée de l'église de Saulgé (le 25 juillet à 18h, 45 mn de visite). Inscription obligatoire pour la visite guidée (www.abbaye-saint-savin.fr), information pour le festival : www.festivalmpvg.fr

Journées européennes du patrimoine, accès gratuit à l'Abbaye toute la journée, visites guidées (5€/pers.). Parcours au fil de l'eau en canoë : visites découvertes des peintures des églises d'Antigny et de Saint-Germain, ponctuées de moments musicaux, visite découverte des peintures de l'abbatiale de Saint-Savin, concert de chant grégorien (18€/pers. inscription obligatoire ou 5€/pers. pour le concert uniquement). Visite théâtralisée à 18h le 22/9 (5€/pers.)

Stages de pratique artistique, renseignements auprès du secrétariat de l'EPCC Abbaye de Saint-Savin et Vallée des Fresques.

Informations : contact@abbaye-saint-savin.fr
05 49 84 30 00 / www.abbaye-saint-savin.fr

Inscriptions : www.abbaye-saint-savin.fr



Galerie ER

L'association **Les Amis de la Galerie ER** invite cette année la sculptrice poitevine **BABILIO** en résidence d'artiste à Saint-Savin.

Une exposition lui est consacrée à la Galerie ER du **20 juillet au 30 septembre**. Ouvert tous les jours de **15h à 18h30**.

« La terre est le médium qui lui offre le plus de liberté et de douceur. Avec ce matériau brut, chargé d'histoire et de symboles, elle assemble et mélange divers matériaux glanés ici et là pour donner corps à ses figures et adopte parfois le bronze pour certaines de ses réalisations »;

Atelier sur inscription : L'artiste sera présente à Saint-Savin la semaine du 5 août, pour animer un atelier gratuit à partir de terre et de matières naturelles, glanées par les participants (adultes et enfants).

tél. 06 63 16 98 25

lesamisdelagalerieer@gmail.com (sur inscription, places limitées)

Elle interviendra ensuite 2 jours au collège de St Savin au début du mois de septembre. La restitution de sa résidence aura lieu le week-end des **journées du patrimoine le samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024**, où le travail des élèves sera également présenté à la Galerie ER durant ces 2 jours.



"Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

L'Association, présidée par Annie Brugier-Thoreau, dont le siège est à Saint-Savin, prépare la 11^e édition de son festival de musique classique qui se tiendra du 16 au 26 juillet 2024.

Après le concert donné le 04 février dernier, dans la salle Abel Demay à Saint-Germain, sur le thème « Musique de films » avec un quatuor à cordes accompagné de 2 guitares, qui a connu un franc succès, l'Association prépare le programme de son festival 2024, qui s'ouvrira le 16 juillet prochain dans l'abbatiale de Saint-Savin avec le récital de piano de Gérard Gasparian.

Concerts professionnels donnés à Saint-Savin à 20h30 :

Mardi 16 juillet - Saint-Savin - Récital de piano de Gérard Gasparian

Jeudi 18 juillet - Saint-Savin - Le Duo Fortecello (Anna et Philippe Argenty) accompagné de Antonio Garcia au violon

Vendredi 19 juillet - Saint-Savin - Récital du Quatuor de Guitares Aighetta

Les 3 concerts suivants se tiendront respectivement à Valdivienne, Lathus-Saint-Rémy (Château d'Ouzilly) et Saulgé (Château de Beaupuy)

Six concerts professionnels animeront le festival de l'été, répartis sur différents sites de la Communauté de Commune Vienne et Gartempe, dont

trois à Saint-Savin, auxquels viendront s'ajouter quatre concerts jeunes talents dont deux seront produits au logis de l'Abbaye, restaurant Le Cérasus.

Deux concerts "jeunes interprètes" seront également donnés à Saint-Savin, les 17 et 26 juillet, le 3^e à la Bussière le samedi 20 juillet, et le 4^e au Prieuré Cluny Saint Martial, à Montmorillon le 24 juillet. Ces 4 concerts seront donnés à 18h00.

Le détail de toute la programmation de ce festival, ainsi que les modalités d'adhésions et de réservations, sont disponibles sur notre site www.festivalmpvg.fr. Les adhésions, mécénats et autres soutiens à l'association restent défiscalisables et permettent de bénéficier de tarifs réduits, voire de la gratuité, à l'entrée des concerts. Des documents papiers reprenant l'ensemble de ces informations seront prochainement diffusés.



Sports, Loisirs et Vie Associative

Comité de jumelage

Fête du Jardin - Le samedi 4 mai, s'est déroulée la Fête du jardin sur la Promenade du Rochangoût. La météo avait quant à elle décidé de contrarier la fête, toutefois des exposants ont bravé le temps et ont répondu présents. Malgré la pluie continue, il en restera quand même quelques bons souvenirs.

Voyage en Angleterre - Pendant le week-end de la Pentecôte, quinze membres du Comité de Jumelage du Saint-Savinois se sont rendus en visite à Hartley Wintney, une ville d'environ 5 000 habitants dans le district de Hart, à 63km au sud-ouest de Londres (comté de Hampshire), avec laquelle le Saint-Savinois est jumelé depuis le 18 juillet 1981. Après une traversée ensoleillée de la Manche et un trajet en bus en compagnie des représentants des deux autres villes jumelles : Malle en Belgique et Heusenstamm en Allemagne, le groupe a finalement retrouvé ses amis anglais dans une ambiance très chaleureuse et festive. Au programme, le partage de nombreuses activités qui ont permis de renforcer nos liens et d'en créer de nouveaux, musique, chorale, jeux, activités sportives, art, histoire et patrimoine, danses et folklore, randonnées dans la St. Savin street, dévoilement d'une nouvelle plaque de jumelage..., sans oublier les copieux et délicieux repas servis au cours des deux journées. Témoigné par des étreintes, des poignées de main et quelques larmes, l'engagement de tous de se retrouver bientôt à Saint-Savin afin de poursuivre l'aventure du jumelage fût notre vœu pour le retour.

Pétanque

Le Club de Pétanque de Saint-Savin/Saint-Germain compte 45 membres en 2024.

Le samedi 25 mai dernier, le Club a organisé la deuxième édition du "**Grand Prix Jean-Marie Rousse**" en triplette mixte, sur le site du boulodrome à Saint-Germain.

Ce fût un concours relevé réunissant 32 équipes de licenciés de tout le département.

Le Club remercie les participants ainsi que tous les bénévoles. Grâce à leur bonne humeur et leur sourire, ce fût une belle réussite.

Pour cet été, vont être reconduits les concours d'entraînement ouverts à tous sur la Promenade Léon Edoux à St-Savin.

Remise des Coupes par Marylène Nibeaudau

Tennis Club Saint-Savinois

Le club compte 55 licenciés dont 23 jeunes

Pour ce qui concerne le Championnat, **l'équipe 1 Hommes a fini 5^e** de sa poule en division régionale, quant à **l'équipe 2**, elle est classée **4^e en huitième division départementale**.

L'équipe Dames termine première en cinquième division départementale, et l'équipe des + 60ans finit aussi à la première place.

• Le samedi 25 mai dernier, grâce au Comité de Tennis de la Vienne, 10 enfants de l'école de tennis du Club ont pu se rendre, avec leurs deux accompagnateurs, au mythique tournoi de Roland-Garros dans le cadre de la journée Yannick Noah. Ils ont tous beaucoup apprécié.



• A noter, le tournoi officiel FFT de simples Dames et Hommes de Non Classé jusqu'à 15/5, qui se déroulera **du 27 juin au 7 juillet**.

• Pendant ce tournoi, le **29 juin**, le club procédera à la remise des récompenses de fin d'année aux 25 jeunes de l'école de tennis.

• Loto du Tennis Club le **6 octobre**.

CA St Savin/ St Germain Football

La saison 2023/2024 se termine et les résultats obtenus sont satisfaisants.



Les Séniors

• L'équipe 1 vient d'obtenir son "billet" pour accéder en division supérieure – **Régionale 2** – à une journée de la fin de championnat avec 14 victoires, six matches nuls et une seule défaite.

• L'équipe 2, composée principalement de jeunes joueurs, se maintient en **Division Départementale 4**.

Boules Lyonnaises

Boules lyonnaises à Saint-Savin.

Le week-end de Pentecôte s'est déroulé dans la convivialité et l'esprit sportif. Malheureusement vendredi en fin de soirée, à la fin du concours vétérans, un gros orage est tombé sur nos communes, qui a effacé tous les terrains et nous a énormément perturbés, ne sachant pas comment se présenteraient les jours suivants.

Le samedi matin de très bonne heure, nous nous sommes mobilisés afin de retracer tous les jeux, constatant qu'il n'y avait pratiquement pas de dégâts. Ce qui a entraîné un retard de 30 minutes pour le début du grand concours.

Voici les résultats des quatre concours:

• le 64 quadrettes du 18 et 19 mai : victoire de l'équipe **Desgrange** de Dangé-Saint-Romain (86) contre **Landru** de Avion (62).

• le concours B - 32 quadrettes du 18 et 19 mai : vainqueurs **Petit** de Larçay (37) contre **Salomon** de Pineuil (33).

• le concours C - 32 quadrettes du 19 mai à 8 h : vainqueur Thierry de Paris contre **Zubieta** de Coutances (50).

• le concours D - 32 quadrettes du 19 mai à 10 h : vainqueur **Timmerman** de Saint-Marcel (27) contre **Pailloux** de Saint-Savin.

Le club remercie tous les participants et surtout tous les bénévoles qui ont œuvré à la bonne marche de ce grand week-end ainsi que les sponsors pour leur aide et les municipalités de Saint-Savin et Saint-Germain et leurs employés communaux.

L'Ecole de Football

L'Ecole de Football est ouverte chaque mercredi de 14 h 30 à 17 h 30. Elle a accueilli tout au long de cette saison une soixantaine d'enfants âgés de 6 à 16 ans qui ont participé aux différents championnats organisés par le District de la Vienne. Pendant les vacances de printemps, du 23 au 25 avril 2024, un stage de perfectionnement à la pratique du football a été organisé pour les catégories de 10 à 13 ans sur le stade municipal de **Villemort** qui avait mis à disposition l'ensemble de ses installations. 25 enfants ont pu participer à ce stage.

Le CASSSG recherche des bénévoles hommes ou femmes désireux d'apporter leur soutien au club.

Pour toute personne intéressée, contacter le président (tél. 07 86 24 72 14)

ou le secrétaire du club (tél. 06 21 83 89 81)

Graine de championne sur notre Territoire

Elle s'appelle Ema Salmon, et a tout juste 18 ans. Sa discipline : le side-car, mais pas en tant que pilote, non, en tant que passagère, celle qui fait contrepoids par des postures acrobatiques et qu'on appelle dans ce sport le "singe". C'est une discipline ultra spectaculaire et Ema possède toutes les qualités pour pratiquer ce sport, elle qui baigne dans l'univers des circuits et de la course, depuis son plus jeune âge.

Récompensée dès sa première saison sportive en 2023, Ema a remporté le titre de vice-championne de France de side-car.

Cette année, Ema s'attaque au championnat du monde, en compagnie de son pilote, le suisse, Lukas Wyssen. A son agenda, elle doit disputer une série de sept courses dont deux ont déjà eu lieu au Mans le 20 avril dernier, et à Sachsenring en Allemagne les 4 et 5 mai derniers, et son classement est prometteur.

Ema confie qu'elle rêve de décrocher le titre de championne du monde, mais, pour sa première saison à l'échelle mondiale, elle reste lucide et vise au minimum le top 7.

Comme tout athlète qui se lance au niveau international, Ema est en quête de sponsors et de partenariats. Son budget pour une saison avoisine les 90 000 Euros entre les engagements, les consommables et les déplacements. Pour se faire connaître du public, Ema organise un événement à l'étang de Plaisance le week-end des 29 et 30 juin prochains, où des animations sont prévues telles des balades en moto et side-car, des jeux pour enfants, avec restauration et buvette et concert gratuit en soirée.

Nous souhaitons tous nos vœux de réussite à Ema.

Contact : emadream41@gmail.com

ou au 06.02.22.40.58.



Résidence Les Rives de la Gartempe

Le 24 janvier dernier, les résidents se sont réunis dans la salle commune sur invitation de la municipalité, afin de déguster la traditionnelle galette des rois.

A l'occasion de l'exposition "Muséambul" proposée par l'Association TUSITALA, avec le soutien de la MJC VAM, de la Bouilit' et de la municipalité, du 27 mai au 1^{er} juin, plusieurs résidents se sont déplacés à la Maison des Associations où ils ont été accueillis par Cléo, artiste locale, et Valentine Chambet, médiatrice culturelle, pour un atelier de médiation.

Portage de repas à domicile

Le CCAS assure un service de portage de repas à domicile pour les personnes qui le souhaitent, sur les Communes de St-Savin et de St-Germain. Il s'agit de repas équilibrés, préparés le matin même par les cuisiniers de la cantine scolaire. La livraison s'effectue du lundi au vendredi (sauf jours fériés), entre 10h et 11h45.

Renseignements et inscription à la mairie de Saint-Savin au 05.49.48.00.46.

Service restauration, le matin, au 06.79.38.85.61

Des appartements de type T1bis et T2 sont actuellement disponibles à la location dans la Résidence. Rappelons que cette Résidence non médicalisée, située en plein cœur du centre-bourg, est destinée aux personnes âgées autonomes, qui peuvent bénéficier de la proximité des commerces et des prestataires de services.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser au secrétariat de la mairie : 05.49.48.00.46

Nouvelle Association

L'Associété des Jeux : Jeux de société, découvertes et emprunts de jeux pour familles ou joueurs aguerris.

Tous les jeudis de 17h30 à 21h

salle de la Maison des Associations
6 rue de la Traverse.

Facebook : l'associété des jeux

Contact : lassocietedesjeux@gmail.com

ECONOMIE

Les Ets BERTHONNEAU,



ventes, entretien et réparations motoculture de plaisance, ont transféré leur atelier rue Prosper Mérimée à St-Savin,

à côté des Serres Poitevines.

Tél. 05.49.48.76.03

etsberthonneau@orange.fr

L'ASCENSEUR



Au 44 place de la Libération, dans la maison où naquit Léon Edoux, Harriet Stranks et Andrew

John LIPP ont ouvert leur restaurant. Ouverture midi et soir du mardi au dimanche midi. Fermé le dimanche soir et le lundi. Tél. : 07.66.75.35.33.

INFOS UTILES

Horaires et tarifs de la piscine

	Entrées	Carnet 10 entrées
Enfant moins de 5 ans	gratuit	/
Enfants moins 18 ans	2,00 €	15,00 €
Adulte	3,50 €	30,00 €
Abonnement annuel adulte	200,00 €	
Groupe enfants	1,60 €	
1 accompagnateur (groupe de 8 enfants)	gratuit	(réservé Aux Centres de loisirs, MJC, Colonies de vacances...)
Autres accompagnateurs	1,80 €	
Tarif social	2,00 €	(sur présentation de justificatif en caisse : étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, personne en situation de handicap).

	du 15 mai au 3 juillet	
Mercredi	/	14 h - 18 h
Samedi, dimanche	11 h - 13 h	14 h 30 - 18 h
	du 6 juillet au 1 ^{er} septembre	
lundi, mercredi	10 h - 12 h 30	14 h 30 - 20 h *
jeudi et vendredi		
Samedi, dimanche	10 h - 12 h 30	15 h - 19 h
Animation le vendredi 23 août		
Structure gonflable pour les enfants de 14h30 à 20h, dans une ambiance musicale de 17h à 20h : Bateau-Pédalo (pour les petits) et Baptême de Plongée pour les plus grands (à partir de 8 ans, savoir nager obligatoire), en partenariat avec l'association AQUARILLON		

Opération "Tranquillité Vacances"

Dans le cas des opérations "Tranquillité vacances" organisées pendant vos vacances, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées. N'hésitez pas à prendre contact dès à présent avec les gendarmes :

Brigades de :

■ Saint-Savin : 05 49 48 44 24

■ Montmorillon : 05 49 91 10 44

En ligne : <https://www.toutsurmesfinances.com/vie-pratique/a/operation-tranquillite-vacances-formulaire-et-inscription-en-ligne>

Vous êtes victime d'une cambriolage :
Composez le 17 ou le 112.

Opposition carte bancaire : 0 892 705 705

Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Vol téléphones portables : SFR : 10 23 - Orange : 0 800 100 740 - Bouygues Télécom : 0 825 005 700

Personnes vulnérables

Un registre pour les personnes âgées/et ou handicapées, personnes sensibles ou vulnérables est ouvert en mairie.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat ou en appelant au 05 49 48 00 46. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Eaux de Vienne-Siveer

Sobriété des usages de l'eau

L'eau est précieuse, économisons-la ! Ensemble, préservons la ressource : les bons gestes, c'est toute l'année !

Retrouvez toutes les astuces sur le site Eaux.de.Vienne.fr/maîtriser_sa_consommation_d'eau.

Recensement militaire

Il est important de respecter la période réglementaire des opérations de recensement, délai prévu par les dispositions du code du service national (du jour des 16 ans au 16 ans + 3 mois).

Faute de respecter ce délai légal, les jeunes recensés plus tardivement sont en difficultés pour finaliser leurs démarches administratives dans les temps.

Ce document administratif sera exigé jusqu'aux 25 ans révolus du jeune, pour tout concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique, dont le passage de l'examen du permis de conduire

Compteur LINKY

SRD ENERGIES VIENNE annonce le déploiement du nouveau compteur LINKY à compter de juillet 2024 sur notre commune. L'entreprise BOUTINEAU, entreprise locale, prendra contact avec chacun d'entre vous 45 jours avant de procéder à sa pose.

Horaires de la Poste cet été

Heures d'ouverture au public

du 1^{er} Juin au 31 août 2024 :

- du lundi au jeudi 9h/12h
- le vendredi 9h/12h et 13h30/16h30

Fermeture

le mercredi et vendredi après-midi

les semaines 25-26-27-31 et 33

Brûlage des végétaux

Le brûlage des végétaux est strictement interdit (article 84 du règlement sanitaire départemental.)

Le brûlage peut engendrer des troubles de voisinage (odeurs, fumée), nuire à l'environnement et à la santé et être la cause d'incendie. Les déchets verts produits par les ménages doivent être déposés en déchetterie.

Les bruits de voisinage

Les beaux jours sont là, les activités de jardinage recommencent.

Afin de vivre en bonne harmonie, nous vous rappelons que l'utilisation de tondeuses, débroussailluses ou autres outils de bricolage est susceptible de nuire à la tranquillité de vos voisins.

Leur utilisation est autorisée :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Quizz gratuit du code de bonne conduite en voiture en centre-bourg



Vous arrivez aux abords de la place de la Libération, vous pouvez :

- A : faire le tour de la place pour rejoindre les rues adjacentes.
- B : traverser la place sans ralentir pour gagner du temps.
- C : stationner votre voiture sur la place (attention, il existe une entrée/sortie comme dans tout parking !).

Réponses A et C : bravo, les Saint-Savinois vous remercient

de respecter cette place publique, ses passants et ses touristes.

Réponse B : attention, vous n'êtes pas sur un circuit de formule 1 !

AGENDA juillet/ À OCTOBRE 2024 (voir aussi l'Agenda de l'été des communes)

du 27 juin au 7 juillet

Tournoi officiel FFT - Tennis Club Saint-Savinois

Dimanche 14 juillet

Fête Nationale ■ 8h Concours de pêche ■ 11h Défilé des sapeurs-pompiers ■ 19h30 repas choucroute garnie et dessert 15,00 €. Menu enfant : 8,00 € ■ 21h Bal populaire avec le groupe "LE BAL LURETTE" ■ 23h Feu d'artifice sonorisé. ■ 23h30 Reprise du bal.

du 16 au 26 juillet

Festival de musique classique "Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe."

Vendredi 26 juillet

17h balade théâtralisée, gastronomique et déambulatoire par le Pays d'Art et d'Histoire. 18h Marché d'été Place de la Libération. En présence de divers producteurs. Possibilité de manger sur place.

9 août au 12 août

Festival Gartempe Blues.

10 août : Tournoi Découverte

"CHALLENGERS" maison des associations par l'Associété Des Jeux

Samedi 24 août

2^e Concours de peintres dans la rue, par Gartempe 206.

Dimanche 8 septembre

Vide-Grenier Centre Cantonal Culturel - Parvis de l'Abbatiale et place de la Libération.

Dimanche 15 septembre

4^e randonnée annuelle cyclos et marcheurs des Cyclos-Randonneurs du Saint-Savinois - Inscription Promenade Léon Edoux à partir de 7h30. 3 parcours vélos et 3 parcours pédestre.

27 septembre au 29 septembre

Chemin des Artistes et Artisans d'Art de la Vallée de la Gartempe, par GARTEMPE 206.

Vendredi 4 octobre

Octobre Rose, stand sur le marché.

Samedi 5 octobre

Jeux après-midi UNLOCK maison des associations par l'Associété Des Jeux.

Dimanche 13 octobre

Marche pour Octobre Rose.

Jeudi 31 octobre

Jeux spécial Halloween maison des associations par l'Associété Des Jeux

du 17 juillet au 28 août

Pétanque concours d'été tous les mercredis sur la Promenade Léon Edoux